

Imposition 2019 des voitures de tourisme

Composante écologique pour voitures de tourisme : elle a pour but d'inciter les futurs acquéreurs à s'intéresser en priorité à des véhicules efficaces sur le plan énergétique et environnemental. La valeur de l'étiquette-énergie détermine si le véhicule est exonéré, si son imposition reste inchangée ou si elle est majorée. **La majoration est fixée à 1,5 % pour 2019.** Ce taux est revu chaque année par le Conseil d'Etat pour l'année suivante afin de compenser les exonérations (2,1 % en 2018).

La valeur de l'étiquette-énergie est révisée chaque année par la Confédération pour l'ensemble du parc de voitures de tourisme. Les véhicules exonérés le sont l'année de première mise en circulation et les deux années civiles suivantes, quelle que soit la révision de leur étiquette. **Ceux avec étiquette-énergie A immatriculés en 2016 ont bénéficié de trois années civiles d'exonération, ils sont imposés pour la 1^e fois en 2019.**

Voitures de tourisme

étiquette-énergie	1 ^e mise en circulation	Imposition
A	dès le 1.1.2017	exonération l'année de première mise en circulation et les 2 années civiles suivantes (tarif 1)
A	avant le 1.1.2017	tarif de base (tarif 2)
B ou C	indifférente	tarif de base (tarif 2)
D, E, F, G ou sans étiquette	indifférente	majoration de 1,5 % en 2019 (tarif 3)

Tarifs :	cylindrée	 tarif 1 (Fr.)	 tarif 2 (Fr.)	 sans tarif 3 (Fr.)
	jusqu'à 400 cm ³	0	245	248
	de 401 à 600 cm ³	0	282	286
	de 601 à 800 cm ³	0	317	321
	de 801 à 1000 cm ³	0	352	357
	de 1001 à 1200 cm ³	0	387	392
	de 1201 à 1400 cm ³	0	414	420
	de 1401 à 1600 cm ³	0	440	446
	de 1601 à 1800 cm ³	0	465	471
	de 1801 à 2000 cm ³	0	492	499
	de 2001 à 2200 cm ³	0	518	525
	de 2201 à 2400 cm ³	0	547	555
	de 2401 à 2600 cm ³	0	573	581
	de 2601 à 2800 cm ³	0	657	666
	de 2801 à 3000 cm ³	0	696	706
	de 3001 à 3200 cm ³	0	735	746
	de 3201 à 3400 cm ³	0	776	787
	de 3401 à 3600 cm ³	0	813	825
	de 3601 à 3800 cm ³	0	851	863
	de 3801 à 4000 cm ³	0	892	905

Pour les voitures de tourisme de cylindrée supérieure, veuillez consulter www.ocn.ch.

L'étiquette-énergie peut être consultée sur le site Internet de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) www.etiquetteenergie.ch en cliquant sur « Voitures » puis sur « Création de l'étiquette-énergie ».

Fribourg, décembre 2018